



Commune d'Exireuil

**DOSSIER N° PC 079114 24 H0008**

*(À rappeler dans toute correspondance)*

Dossier déposé le 24 juin 2024

Demandeur : Monsieur Christophe VEILLON

Pour : Construction d'une maison à la place  
d'une ruine

Adresse des travaux :

Les Gâts Charbonniers, EXIREUIL

Cadastré : B547, B534, B297

M. Alain ECALE, Adjoint au Maire  
à

Monsieur Christophe VEILLON  
84 rue Georges Clémenceau  
79400 Saint-Maixent-l'Ecole

**Objet : Classement sans suite**

Monsieur,

Vous avez déposé le 24 juin 2024 une demande de permis de construire pour une maison individuelle pour un projet situé au lieu-dit Les Gâts Charbonniers à Exireuil.

Vous avez reçu en date du 24 juillet 2024, un courrier vous informant que votre dossier faisait l'objet d'un incomplet. Vous disposiez alors d'un délai de 3 mois pour faire parvenir à la mairie l'intégralité des pièces et informations manquantes. Votre dossier n'ayant pas été complété dans ce délai, nous sommes dans le regret de vous informer que votre demande est classée sans suite.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Exireuil,  
le 4 novembre 2024  
Pour le Maire, par délégation  
Alain ECALE

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 04/07/2024

